

Les femmes et la paix

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 477

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262322>

Nutzungsbedingungen

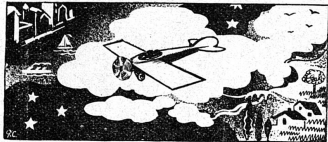
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cepter cette charge. Les femmes mettent souvent à cette tâche plus de dévouement que les hommes. On a grand besoin de tuteurs qualifiés pour les enfants illégitimes, bien que les naissances illégitimes soient en régression en Suisse (5,5 % des naissances suisses en 1875, 3,9 % en 1934); ce pourcentage est plus élevé dans le canton de Vaud à cause de Lausanne. L'assistante sociale s'emploie enfin à obtenir le paiement des pensions alimentaires. Ce qui est bien la tâche la plus ingrate de son travail bienfaisant.

S. BONARD.



Correspondance

Genève, 13 mai 1936.

Mademoiselle la Rédactrice,

Dans son compte rendu de l'Assemblée générale de la Section lausannoise de l'A.S.S.F. paru dans votre dernier numéro, votre correspondante nous dit: « Des démarches ont été entreprises auprès de la Radio pour que soient reprises les causeries d'intérêt féminin, et Radio-Genève a bien voulu céder au Cartel des Sociétés féminines vaudoises les cinq causeries de juin, pour traiter d'intérêts féminins... » Nous aimerions ajouter que ces causeries ont été tout d'abord offertes, par la Radio, à la Présidente de l'Association féminine d'éducation nationale à Genève. Cette Société a donné à la Radio, ce printemps, une première série de causeries juridiques, et donne actuellement une série intitulée: *De quelques carrières ouvertes aux femmes*. C'est elle qui, sur sa demande, est entrée en rapport avec le Cartel des Sociétés féminines vaudoises, et lui a cédé son quart-d'heure hebdomadaire, pour une nouvelle série de causeries. Mais la responsabilité et l'organisation générale des causeries reste entre les mains de l'Association féminine d'éducation nationale.

Recevez, Mademoiselle, mes meilleurs compliments.

H. GAUTIER-PICTET.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 25 avril à Hérisau, dans la charmante demeure de sa Présidente, M^{lle} Nef.

De nombreux sujets étaient inscrits à son ordre du jour. Le Comité s'est préoccupé au cours de ces mois derniers de la motion Rittmeyer, au Conseil National, de la pétition contre l'augmentation du prix du pain, de la situation des travailleuses à domicile. Il a été heureux d'apprendre que la situation financière du *Frauenblatt* s'est améliorée, mais il s'agit cependant de continuer à lui trouver de nouveaux abonnés. La publication de l'*Annuaire des Femmes suisses* est confiée cette année à une Commission de rédaction, secondée par une jeune rédactrice: une seule édition en allemand est prévue. Le Comité de l'Alliance se préoccupe aussi de la situation du *Mouvement Féministe*, dont la vivante documentation est fort appréciée, et qui mériterait d'attein-

diatement renseigné, ce qui empêche un contrôle sérieux des informations...

Mais ce public, que dit-il de la presse? quels journaux lit-il? et quelles réflexions lui suggère la lecture de ces journaux, au triple point de vue de l'information, des idées, des jugements portés? souhaite-t-il des changements? et, si oui, quels sont-ils? Ce sont là précisément les questions sur lesquelles porte l'enquête. La brochure que nous signalons renseigne de façon captivante sur l'opinion de quelque 23 professeurs (universitaires, secondaires et primaires), 11 pasteurs, 9 médecins, 7 directeurs ou secrétaires d'oeuvres sociales, 7 hommes politiques ou fonctionnaires, 6 ouvriers ou artisans, etc., etc. Et l'on y trouve également des suggestions, pour la plupart fort intéressantes, émanant soit de l'enquête elle-même, soit de la discussion animée qui suivit à Vauxmaur la lecture du rapport Meyhoffer. L'une et l'autre ont surabondamment prouvé que: « Un grand nombre de lecteurs souhaitent ardemment une transformation de la presse et font leurs critiques, non par parti pris ou esprit de parti, mais au nom d'un idéal social, moral et religieux. » Il vaut donc la peine d'examiner critiques et suggestions, en vue de seconder la formation d'une opinion publique saine et forte, susceptible d'accroître le mouvement esquissé au lieu de le laisser se perdre dans les sables de l'indifférence...

E. S.

Les femmes et la paix

Une Conférence d'études

Le Comité pour la paix et le désarmement, créé par les organisations féminines internationales, et dont notre journal a déjà signalé à plusieurs reprises ces dernières semaines le renouveau d'activité, bien nécessaire en ces angoissantes périodes où doivent se grouper tous ceux qui veulent lutter de toutes leurs forces contre l'horreur des guerres, — ce Comité organise, pour la deuxième semaine de juin, à Genève, une Conférence d'études, dont nous donnons ci-après le programme dans ses lignes générales, en engageant chaleureusement toutes celles de nos lectrices qui le pourront à y participer.¹

Mardi 9 juin, 13 h.: Déjeuner en commun.

15 à 18 h.: Séance du Comité.

Soir: Réception offerte aux femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail (en session à ce moment-là).

Mercredi 10 juin, 9 h. 30 à 12 h. 30: Séance du Comité.

Jeudi 11 juin, matin et après-midi: Conférence d'études.

ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE D'ÉTUDES: (sous la présidence de Miss Courtney (Grande-Bretagne).

1. Le développement de la sécurité internationale.
2. La réduction et la limitation des armements et le contrôle et la surveillance internationale.

Discussion: La sécurité peut-elle être mieux obtenue par l'acceptation complète des obligations du Pacte de la S. d. N. ou par des pactes régionaux de non-agression et d'assistance mutuelle? — Peut-il y avoir sécurité sans accord pour la réduction des armements? — Quelle est l'in-

¹ Cet horaire est encore susceptible de modifications.

fluence de la sécurité nationale sur le développement de l'aviation? — Quelles garanties sont nécessaires pour établir la confiance?

Participeront à ces discussions: MM. Th. Ruysen (France), secrétaire général de l'Union des Associations pour la S. d. N.; Jentsch (Allemagne), membre du Groupe consultatif pour la paix; B. Pickard (Grande-Bretagne), id.; Mrs. Corbett Ashby (Grande-Bretagne). Etc.

3. Les problèmes économiques, et les modifications d'une situation qui menace la paix du monde.

Discussion: Comment changer cette situation sans recourir à la guerre? — Le besoin de colonies et le rôle que jouent celles-ci dans la situation économique actuelle. — L'accès aux marchés et les matières premières. — Les tarifs douaniers. — Problèmes démographiques. — Etc.

Participeront à ces discussions: M^{me} Posthumus-van der Groot, Dr. en sciences économiques (Hollande); M. P. Martin (Bureau International du Travail); peut-être M. Delaisi (France), le célèbre économiste.

Une finance d'entrée sera perçue pour participation à la Conférence (5 fr. suisses). S'adresser pour tout renseignement au Comité de la paix et du désarmement des Organisations féminines internationales, 6, rue Adhémar-Fabri (Genève).

avec d'autres Associations, une protestation contre telle résolution du Congrès des médecins amis du vin, ainsi qu'un télégramme adressé au Conseil fédéral s'élevant contre la majoration du prix du pain; en présence de l'ordre de service de la Municipalité de Lausanne contre le travail des femmes d'employés communaux, elle a décidé de protester...

« Il n'est pas bon que l'homme travaille seul dans quelque domaine que ce soit », a dit Joséphine Butler.

M^{me} de la Harpe (Vevey) a rendu un hommage ému à la femme d'élite que fut M^{me} Couvreur de Budé, pendant dix-sept ans présidente de la Fédération. L'assemblée se leva pour honorer cette mémoire; puis l'Union d'Avenches, par l'organe de M^{me} Marguerat, celle d'Aubonne, par la voix de M^{me} Falconnier, résumèrent leur activité bienfaisante: chambre chaude et accueillante pour les employés sans famille, fonds de la sœur visitante à Avenches, cours de coupe et de confection, organisation de collectes, œuvre de la layette, etc., pour Aubonne.

Tout en se défendant d'encourager les Suisses à dédaigner les voyages dans leur propre pays, M^{me} Cécile Zwhalen (Lausanne), commissaire technique d'apprentissage, a parlé des *Avantages des voyages à l'étranger*, car ces avantages sont généraux et valent pour les ressortissants des grands comme des petits pays. Elle a évoqué avec esprit le monde de sensations, la foule de souvenirs qu'éveille le mot: *partir*. « Que pensez-vous des voyages à l'étranger? », a-t-elle demandé à des voyageurs âgés de 12 à 80 ans, et a commenté avec gaîté leurs réponses. Sans cacher ce que le voyage doit parfois à la soif vanité, elle a montré rapidement tout ce qu'apporte d'enrichissements et de connaissances un voyage soigneusement préparé, la leçon de modestie qu'il donne, comment il développe la compréhension mutuelle et la compréhension internationale. C'est un moyen d'éducation, pour les jeunes surtout, qui bénéficient aujourd'hui des auberges de jeunesse. Le déplacement, c'est le trésor de grand prix, un billet de banque placé dans notre cerveau. C'est une contribution au socratique « connais-toi toi-même »; il nous fait apprécier notre pays, nous le rend plus cher. « Heureux celui qui revoit sa patrie... »

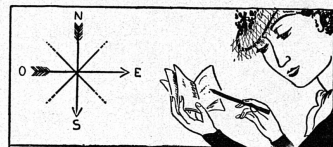
La séance a été suivie d'un déjeuner, où, sous la présidence de M^{me} Ellès (Vevey), on entendit de cordiales paroles des invitées et des autorités. Puis, à 15 heures, la Fédération reprendra séance pour une conférence de M. A. Bolle, avocat à La Chaux-de-Fonds, intitulée *L'impôt et la morale*. Il faut, dit-il, il faudrait payer joyeusement l'impôt. Mais la morale fiscale de l'Etat est une morale douteuse: impôts immoraux, anti-constitutionnels, tels ceux qui frappent les denrées de première nécessité, les produits du sol, double imposition, estimation exagérée des immeubles, mesures financières soustraites au référendum par la clause d'urgence, etc. Mais l'immoralité de l'Etat ne doit pas entraîner l'immoralité de l'individu; la fraude n'est pas une légitime défense de l'individu; l'individu n'a pas à corriger ce qui est injuste ou ce qu'il croit injuste. Quels sont les remèdes à la situation actuelle? Par quels moyens décharger le contribuable accablé? En agissant sur l'opinion publique, en l'agitant, par une enquête sur la fiscalité suivant les cantons, par une amélioration des méthodes d'investigation, par la suppression de l'impôt sur la fortune remplacé par l'impôt sur

le revenu et sur le produit du travail, par une diminution des charges de l'Etat, par la réorganisation de notre vie économique. La situation actuelle est douloureuse, mais de cette souffrance doit naître un monde meilleur.

Cette intéressante causerie a été fort appréciée par un auditoire de femmes astringentes, cela va sans dire, à l'impôt, bien qu'elles n'aient jamais été appelées à y consentir.

Des chants, exécutés par un chœur de circonstance et un thé offert par l'Union de Vevey, ont terminé cette intéressante journée.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 23 mai:

MONTREUX: XXV^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin. (Voir rappel du programme en première page.)

Dimanche 24 mai:

MONTREUX: Id. Id.

Jeudi 28 mai:

NEUCHÂTEL: Restaurant neuchâtelois sans alcool, 15 h.: Réunion des abonnés du *Mouvement Féministe* de Neuchâtel et des environs. Propagande pour le journal: discussion introduite par M^{lle} Gourd. Thé après la séance.

Id. Id. Union Féministe pour le Suffrage, Aula de l'Université, 20 h. 15: *Un voyage féministe du Danube à la Baltique*, conférence publique et gratuite par M^{lle} Gourd.

Vendredi 5 juin:

GENÈVE: Union des travailleurs sociaux, Tavernes sans alcool de Plainpalais, 17 h. 30: Réunion mensuelle. — 19 h.: Souper en commun.

Vacances à Vermala

sur SIERRE

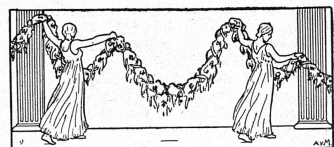
FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE



A travers les Sociétés

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud.

La Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud a tenu, à l'Hôtel d'Angleterre, à Vevey, le 13 mai, sa XXI^e Assemblée générale, sous la présidence de M^{lle} Fr. Fonjallaz (Epeses). La manifestation, fort bien préparée par les Veveysannes, a été très réussie; quatorze Unions étaient représentées, ainsi que plusieurs autres Associations féminines.

Dans son rapport annuel, M^{lle} Fonjallaz a rapporté que la Fédération a patronné la vente du 14 septembre en faveur des Mâriers, maison d'éducation près de Grandson, vente qui a rapporté 12.000 fr.; elle a collaboré au travail de la Commission chargée de répartir le produit de la collecte du 1^{er} août, à la Journée du 1^{er} septembre consacrée à la révision de la Constitu-